

# Missions Juridiques

Nous mettons en place les solutions juridiques adaptées à vos projets et nous vous accompagnons dans la gestion des assemblées générales formalisant les décisions d'associé(s).



## Constitution du cadre juridique de votre entreprise

Lors de la création d'une nouvelle activité ou de changements concernant une structure existante, nous construisons le cadre juridique adapté à vos besoins pour qu'il corresponde au développement de votre projet à long terme.



**1 Recensement**  
des objectifs de  
votre projet à court  
et moyen terme



**2 Échange**  
sur le cadre juridique  
souhaité : droits  
des associés, gestion  
des parts, gérance...



**3 Rédaction**  
et transmission du  
projet de statuts  
pour validation



**4 Dépôt des statuts**  
validés au Centre  
de Formalités des  
Entreprises (CFE)

## Rédaction de vos assemblées générales

Chaque année, les associés doivent se réunir et convenir des décisions liées à la gestion de l'entreprise (affectation des résultats, évolution du cadre juridique, nomination des gérants...). Nous rédigeons pour vous l'ensemble des documents formalisant légalement vos décisions.



**1 Recensement**  
des décisions à prendre  
lors de l'assemblée  
générale



**2 Rédaction de**  
l'assemblée générale




**3 Sauvegarde** des  
documents et **dépôt**  
au greffe du tribunal



**4 Mise à jour**  
de votre registre  
d'assemblées

**2<sup>B</sup>**  **SI SOUHAITÉ**  
Transmission des convocations  
aux associés

**2<sup>C</sup>**  **SI SOUHAITÉ**  
Présence de l'expert-comptable  
lors de l'assemblée et  
coordination de celle-ci